



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2024/05

Saint-Etienne du Grès, le 22 février 2024

Saint-Étienne du Grès sauve sa classe grâce à la mobilisation générale

Jeudi 22 février, le maire Jean Mangion a eu la confirmation que la classe de l'école primaire menacée de fermeture pour la rentrée 2024, était sauvée. Le résultat d'une mobilisation de tous, élus, député et sénateurs, parents d'élèves et population.

Depuis l'annonce la semaine dernière de la fermeture d'une classe de l'école élémentaire de la commune, élus, enseignants, parents d'élèves et l'ensemble de la population se sont immédiatement mobilisés. L'Amicale des Parents d'élèves a lancé des pétitions à la sortie des écoles et en ligne qui ont recueillies près de 400 signatures) pour que l'Éducation nationale revienne sur une décision que personne ne comprenait.

Une délégation de parents menée par Céline Castells s'est rendue au rectorat de Marseille mercredi 21 février lors de la réunion qui a statué sur les suppressions de classe dans le département des Bouches du Rhône. Elle avait en mains, les deux pétitions : celle portée par les parents élus au Conseil d'école devant l'école et en mairie, ainsi que celle, en ligne, organisée par l'Amicale des parents d'élèves.

En effet, parmi les arguments qui justifient le maintien de cette classe :

- La livraison d'ici 2025 du nouvel éco-quartier de 170 logements qui va permettre l'accueil d'une vingtaine d'élèves supplémentaires répartis entre les rentrées de 2024 et celle de 2025.
- L'accueil des enfants placés par la protection de l'Enfance au 'Rayon de Soleil' de Pomeyrol, dont le nombre varie tout au long de l'année scolaire.
- Les travaux engagés pour réorganiser l'établissement scolaire et agrandir la cantine.

Avec l'appui unanime du Conseil municipal, le maire Jean Mangion a immédiatement écrit au Recteur et au Directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'académie d'Aix-Marseille.

Puis, il a sollicité le soutien d'Emmanuel Taché de la Pagerie, député de la XVI^{ème} circonscription, et de Stéphane Le Rudulier et Jérémy Bacchi, sénateurs des Bouches-du-Rhône, qui sont intervenus auprès du recteur d'Académie ainsi que de la ministre de l'Éducation nationale.

Par ailleurs, il a directement sensibilisé par un courrier personnel le Président de la République et la ministre de l'Éducation nationale.

À la suite de l'ensemble de ses interventions et de la mobilisation du village, Jean Mangion a reçu la bonne nouvelle de l'abandon du projet de fermeture d'une classe à Saint-Étienne du Grès.

Pour Jean Mangion : « *Encore une fois, la mobilisation de tous a permis d'infléchir l'Inspection académique. Je remercie pour leur soutien et leur engagement envers notre village les élus de notre territoire MM. Taché de la Pagerie, Le Rudulier et Bacchi qui ont permis d'éviter la suppression injustifiée d'une classe à Saint-Étienne du Grès. Nous avons sauvé notre classe en 2023, nous l'avons encore fait en 2024. Souhaitons que nous ne soyons pas obligés de nous mobiliser en 2025 : nous avons besoin de toutes nos classes pour le bien-être de nos écoliers !* »